

Projet de loi portant création de cellules de sécurité intégrale locales en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme, n° 3209

*La radicalisation n'est pas un phénomène purement local. Des FTF revenant de zones de conflit djihadistes ou les personnes/entités en voie de radicalisation, peuvent s'établir n'importe où sur le territoire belge. Les nouvelles formes de radicalisation qui émergent, ne se limitent pas non plus à un lieu ou endroit précis.*

*Pour pouvoir mener une politique de sécurité nationale cohérente et intégrale, le territoire doit être couvert de manière égale. En d'autres mots, il faut que chaque commune soit couverte par une Taskforce locale et une cellule de sécurité intégrale locale (CSIL).*

*La création de CSIL n'est actuellement pas obligatoire. Plus de la moitié des communes belges ont créé leur propre CSIL ou font partie d'une telle cellule: celle-ci peut en effet être créée par une commune/ville ou être organisée au niveau supralocal. Sa composition et son fonctionnement varie encore fortement. Une uniformisation s'impose.*

*Le projet de loi fédéral prévoit, outre l'obligation de créer une CSIL au niveau local ou supralocal, également l'organisation de celle-ci sous la direction du bourgmestre et la participation de certaines fonctions (telles que les fonctionnaires de déradicalisation) et la présence de l'Information Officer de la police locale (qui sert de relais avec la Taskforce locale).*

*L'avant-projet de loi prévoit que ce volet sera organisé par voie de décret par les entités fédérées. Il a été présenté à la Conférence interministérielle Sécurité et Justice.*

### Lire la discussion

Le projet de loi n° 3209 est adopté par 119 voix et 20 abstentions

**Vote nominatif : 067**

Oui	119
-----	-----

Becq Sonja, Beke Wouter, Bellens Rita, Ben Hamou Nawal, Bogaert Hendrik, Bracke Siegfried, Brotcorne Christian, Burton Emmanuel, Buysrogge Peter, Calomne Gautier, Capoen An, Carcaci Aldo, Casier Youro, Cassart-Mailleux Caroline, Ceysens Patricia, Chabot Jacques, Chastel Olivier, Clarinval David, Crusnière Stéphane, Daerden Frédéric, De Coninck Inez, De Coninck Monica, de Coster-Bauchau Sybille, Dedecker Peter, Degroote Koenraad, de Lamotte Michel, Delannois Paul-Olivier, Delizée Jean-Marc, Demon Franky, De Roover Peter, Detiège Maya, Devin Laurent, Dewael Patrick, De Wever Bart, De Wit Sophie, D'Haese Christophe, Dierick Leen, Di Rupo Elio, Dispa Benoît, Dumery Daphné, Flahaux Jean-Jacques, Fonck Catherine, Foret Gilles, Frédéric André, Friart Benoît, Gabriëls Katja, Galant Isabelle, Gantois Rita, Geerts David, Goffin Philippe, Grosemans Karolien, Grovonijs Gwenaëlle, Gustin Luc, Heeren Veerle, Henry Olivier, Hufkens Renate, Jadin Katrin, Janssen Werner, Janssens Dirk, Jiroflée Karin, Kir Emir, Kitir Meryame, Klaps Johan, Laaouej Ahmed, Lachaert Egbert, Lahaye-Battheu Sabien, Lalieux Karine, Lambrecht Annick, Lanjri Nahima, Lijnen Nele, Lutgen Benoît, Luykx Peter, Metsu Koen, Miller Richard, Muylle Nathalie, Onkelinx Laurette, Pehlivan Fatma, Piedboeuf Benoît, Pirlot Sébastien, Pivin Philippe, Poncelet Isabelle, Raskin Wouter, Schepmans Françoise, Scourneau Vincent, Senesael Daniel, Smaers Griet, Smeyers Sarah, Somers Ine, Spooren Jan, Temmerman Karin, Terwegen Raf, Thiébaut Eric, Thiéry Damien, Thoron Stéphanie, Top Alain, Uyttersprot Goedele, Van Biesen Luk, Van Camp Yoleen, Van Cauter Carina, Van den Bergh Jef, Vandenput Tim, Van der Donckt Wim, Van der Maele Dirk, Van Hoof Els, Van Mechelen Dirk, Van Peel Valerie, Van Peteghem Vincent, Van Quickenborne Vincent, Van Rompu Eric, Van Vaerenbergh Kristien, Vanvelthoven Peter, Vercamer Stefaan, Vercammen Jan, Verherstraeten Servais, Vermeulen Brecht, Wilrycx Frank, Winckel Fabienne, Wollants Bert, Yüksel Veli

Non	000
-----	-----

Abstentions	020
-------------	-----

Almaci Meyrem, Calvo Kristof, Caprasse Véronique, Cheron Marcel, Dedry Anne, De Vriendt Wouter, Dewinter Filip, Gerkens Muriel, Gilkinet Georges, Hedebouw Raoul, Hellings Benoit, Maingain Olivier, Nollet Jean-Marc, Pas Barbara, Penris Jan, Vanden Burre Gilles, Van Hecke Stefaan, Van Hees Marco, Vuye Hendrik, Wouters Veerle